

N/REF : 23/06/2025 11H46 C:025858 I:34473
V/REF : 43957
V/Email reçu le Lundi 23/06/2025 a 11H46

AGIL IMMOBILIER

**16 RUE LESDIGUIERES
38100 GRENOBLE**

V/REF.IMM. 1377
IMMEUBLE : PLACE DES ROSES-1377
42, PLACE DES ROSES
.
38410 ST MARTIN D'URIAGE

St Martin-H, le 24 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 42 ROSES - ST MARTIN D'URIAGE - SUR APPEL DE MME ARGENTO

MOTIF : INTERVENIR POUR POMPE DE RELEVAGE

Donneur d'ordre : Mme S ARGENTO

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 21/06/2025 A 15H00
CONTROLE DES POMPES DE RELEVAGE
POMPAGE EAUX USEES EN COURSIVE GARAGE ET DESINFECTION

OBSERVATIONS : AS AB Email envoyé le 23/06/25 a 15H21 Mme S ARGENTO

AS LCOMPTER Email envoyé le 23/06/25 a 11H58 Mme S ARGENTO

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	360,88

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	180,44
TOTAL H.T.				541,32
T.V.A. a 20,00%				108,26
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>649,58</u>

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN